

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Madame Martine Bou-anich, Maire

Le conseil a mis en place les commissions communales et désigner les délégués pour siéger au sein des différentes structures communales et intercommunales en précisant que Le Maire est Président de chaque commission.

Commission des Affaires scolaires et culturelles – Communication - Fêtes et cérémonies - Sports et loisirs - Vie associative

- LE GUENNEC Anne Françoise, responsable de la commission
- CORNU Isabelle
- SPARFEL Jean Pierre
- PENNEC Guillaume
- KERLIR Olivier
- LE BARON Vanessa, référente médiathèque
- COLLIOU Thibaud, référent site internet

Commission Agriculture - Bâtiments communaux - Suivi du PLU - Travaux - Voirie

- LE ROUX Yves, responsable de la commission assisté de LE BORGNE Pierre Yves.
- COLLIOU Thibaud
- LE CRAS Morgan
- KERLIR Olivier
- QUILLIOU Mickaël

Commission Cadre de vie - Environnement

- BOU-ANICH Martine, responsable de la commission
- KERLIR Olivier
- LE CRAS Morgan
- LE GUERN Floriane
- QUILLIOU Mickaël
- SPARFEL Jean Pierre

Commission des Finances

- GUILLERM Christel, responsable de la commission

- PENNEC Guillaume

- LE BARON Vanessa

- HOUSIER Josiane

Commission d'Appel d'offres

-LE ROUX Yves, titulaire

-SPARFEL Jean Pierre, titulaire

-LE CRAS Morgan, titulaire

-HOUSIER Josiane, suppléante

-COLLIOU Thibaud, suppléant

-GUILLERM Christel, suppléante

CCAS

-LE GUENNEC Anne Françoise

-LE GUERN Floriane

-CORNU Isabelle

-HOUSIER Josiane

Syndicat Mixte d'Adduction en Eau potable du Kreiz Breizh – Argoat

- GUILLERM Christel

- LE BARON Vanessa

Syndicat Départemental d'Energie

- PENNEC Guillaume

- COLLIOU Thibaud

SAD du Corong (Service d'aide à domicile de Callac – Maël-Carhaix)

- BOU-ANICH Martine

- HOUSIER Josiane

Correspondant en sécurité routière auprès de la Préfecture

- BOU-ANICH Martine

Correspondant Défense

- BOU-ANICH Martine

CCKB

Commission d'évaluation des charges pour préparer les décisions d'ordre pécuniaire du Conseil Communautaire en cas de transfert de compétence.

BOU-ANICH Martine

Commission Intercommunale des Impôts directs pour l'évaluation des locaux professionnels.

GUILLERM Christel

LE GUENNEC Anne Françoise

*Le conseil autorise la signature du Marché relatif au programme voirie 2020 avec la Société PIGEON d'Hennebont pour un montant de 59 681.70 € TTC.

*Le conseil décide de remettre en location la parcelle agricole qui jouxte le cimetière, d'une superficie de 1ha30. Les personnes intéressées doivent s'adresser à la mairie.

*Le conseil décide de fixer comme suit les tarifs pour le transport scolaire communal pour l'année scolaire 2019/2020 : 55 € pour un enfant transporté matin et soir, 40 € pour le 2^{ème} enfant d'une même fratrie.

*Le prix du repas à la cantine scolaire, à compter de la rentrée de septembre 2020, est fixé comme suit :

Repas enfant : 3 €

Repas adulte : 5.40 €

***Mise en place d'une boîte à livres**

L'ancienne cabine téléphonique située place de l'église a été repeinte par Jean Jacques Le Goff et est destinée à recevoir des livres mis à disposition du public gratuitement en libre-service. Le conseil a décidé de l'installer sur la place de l'église.

*Accord du conseil pour l'acquisition de 2 distributeurs de gel hydro-alcoolique sans contact pour la mairie et la salle polyvalente.